

GE_GERICHTE A/3790/2007 vom 4. Mai 2007

GE Cour de justice, 2007-05-04, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_3790_2007

FR: GE_GERICHTE A/3790/2007 du 4 mai 2007

IT: GE_GERICHTE A/3790/2007 del 4 maggio 2007

Regeste

Minimum vital. Saisie de rente. | Pas d'atteinte au minimum vital du plaignant. | LP.92.1.9a; LP.93; LP.265a

Erwägungen

E. 6

Il est statué sans frais (art. 20a al. 2 ch. 5 LP ; art. 61 al. 2 let. a OELP). * * * * * PAR CES MOTIFS, LA COMMISSION DE SURVEILLANCE SIÉGEANT EN SECTION : A la forme : Déclare recevable la plainte formée le 10 octobre 2007 par M. A_____ contre la saisie de rente exécutée le 24 septembre 2007 dans le cadre de la poursuite, série n° 07 xxxx85 G. Au fond : 1. La rejette. 2. Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : M. Grégory BOVEY, président ; M. Denis MATHEY et Mme Magali ORSINI, juges assesseur(e)s. Au nom de la Commission de surveillance : Marisa BATISTA Grégory BOVEY Greffière : Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.